

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR



Augmenter le nombre de ceux et celles qui mènent des actions concrètes pour favoriser la vie sans tabac et sans fumée.

La **Coalition antitabac du Nouveau-Brunswick** a pour but de permettre aux partenaires et intervenants d'intégrer les objectifs de la stratégie à leur travail et de contribuer à la concrétisation de notre vision d'*une province sans tabac et sans fumée pour tous*.

Les intervenants qui accordent de l'importance à l'alimentation saine et à l'activité physique ont un rôle important à jouer pour soutenir la promotion de la vie sans tabac et sans fumée au Nouveau-Brunswick.



Accroître le nombre de Néobrunswickois qui ne font pas usage du tabac et des produits de vapotage.

Les faits sont avérés...

Le tabagisme à un âge précoce est associé à la sédentarité et à de mauvaises habitudes alimentaires à l'âge adulte.

(Heroux et coll., 2011)

Les environnements sans fumée créent des conditions favorables à la santé et au bien-être, tout en réduisant l'influence des produits du tabac et de vapotage sur les adolescents et les jeunes adultes.

Ces programmes encouragent l'abandon du tabac par l'activité physique au N.-B. :
Live Well / Bien Vivre
Je marche, je cours, j'écrase!



Accroître le nombre d'usagers qui cesseront de faire usage du tabac et qui persévéreront.

Le saviez-vous? Les personnes qui font régulièrement ou plus fréquemment de l'activité physique sont beaucoup moins susceptibles de figurer parmi les fumeurs à très haut risque. (Salin et coll., 2019)



Augmenter le nombre
d'endroits 100% sans fumée.

Une politique 100 % sans fumée = **AUCUNE** zone pour fumeurs

Les endroits extérieurs sans fumée...

- aident les ex-fumeurs ou les personnes qui essaient de cesser de fumer;
- protègent les enfants, la faune et l'environnement de déchets toxiques;
- protègent les enfants et les adultes de la fumée secondaire.

Les espaces intérieurs sans fumée sont bénéfiques pour la santé, car ils...

- réduisent le nombre de jeunes qui commencent à fumer ou à vapoter en leur montrant des exemples positifs;
- diminuent l'exposition aux fumées secondaire et tertiaire;
- aident les ex-fumeurs en réduisant le nombre de déclencheurs auxquels ils sont exposés au quotidien.

Le saviez-vous? Il n'y a pas de niveau sécuritaire d'exposition à la fumée du tabac. Des études montrent que la fumée secondaire peut être aussi nocive à l'extérieur qu'à l'intérieur. (Santé Canada. « Dangers de la fumée secondaire ». Canada.ca, 6 mai 2015)

La **Loi sur les endroits sans fumée du Nouveau-Brunswick** interdit l'usage du tabac et des produits de vapotage dans les endroits publics intérieurs et extérieurs.

La Coalition antitabac du Nouveau-Brunswick reconnaît le besoin de créer plus d'endroits 100 % sans fumée, dont : des logements locatifs; des campus d'établissements d'enseignement postsecondaire; des espaces extérieurs, comme des trottoirs et des rues.



Faire avancer la Stratégie favorisant la vie sans tabac au Nouveau-Brunswick en l'alignant à d'autres stratégies et réseaux.

**AGISSONS POUR FAVORISER
LA VIE SANS TABAC
ET SANS FUMÉE!**

Ensemble, nous pouvons concrétiser notre vision d'une province sans tabac et sans fumée pour tous. Les interventions coordonnées contribuent au développement de communautés, de lieux de travail, d'écoles et de foyers plus sains, donc de citoyens en meilleure santé. En mettant en commun nos ressources, nos connaissances, notre expertise et notre expérience, nous pouvons continuer à changer les choses.